



Le Marcellois

JOURNAL MUNICIPAL

mai / juin 2025

Dans cette édition...

Mot de la mairesse.....	2
Élections 2025.....	3
Nos collaborateurs.....	3
La Médaille du couronnement du roi Charles III...4	
Des nouvelles de l'école Saint-Marcel.....5	
Comment prévenir l'exploitation financière.....8	
Saint-Marcel en humour	11
Nos lieux communautaires.....	12
Activités et services.....	13
Activités et services pour être actif.....	14
Babillard.....	15
Ménage de printemps... de votre propriété.....	17



CONSEIL MUNICIPAL

Marguerite Desrosiers, Mairesse

Véronique Dufresne, conseillère #1

Isabelle Houle, conseillère #2

Mélanie Hardy, conseillère #3

William McMahon, conseiller #4

Gilles Bernier, conseiller #5

Sylvie Viens, conseillère #6

COORDONNÉES

Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

téléphone : 450-794-2832

fax : (450) 794-1140

direction@saintmarcelderichelieu.ca



[Municipalité-de-Saint-Marcel de Richelieu](https://www.facebook.com/Municipalite-de-Saint-Marcel-de-Richelieu)

Mot de la mairesse



Chères citoyennes, chers citoyens,
cordial bonjour,

À la veille de l'été, nous voulons vous partager les célébrations et les petites victoires que nous avons vécues dans notre communauté au début du printemps.

Tout d'abord, cette édition comprend des articles de nos journalistes étudiants de l'école Saint-Marcel (aux pages 6 et 7). Ils nous informent sur une formation essentielle et des périodes bien spéciales. À temps pour l'été, ils vous suggèrent aussi des livres de bibliothèque.

Telles des fleurs, vous pourrez admirer l'apparition d'un bouquet de nouveaux projets.

Par exemple, nous avons déjà parsemé des tables à pique-nique dans la halte-vélo. Celles-ci ont été soudées par les étudiants du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy et recouvertes par notre personnel.

De plus, un radieux panneau d'affichage interactif accueille les passants devant le Centre communautaire. Grâce à celui-ci, obtenu grâce au soutien financier de notre fidèle partenaire la Caisse Desjardins Des Chênes, nous vous informerons ponctuellement sur les activités et des services de la municipalité et de ses alentours.

Nous espérons que ces réalisations, et celles qui écloront plus tard, embelliront vos milieux de vie et agrémenteront votre été!

Chaleureusement, votre Mairesse,

Marguerite Desrosiers

COLLABORATEURS RECHERCHÉS :

Le Marcellois est à la recherche de collaborateurs. Vous avez envie d'écrire à propos d'un sujet qui vous passionne? Vous avez des photos à partager, des anecdotes à raconter ou des connaissances à transmettre à vos concitoyennes et concitoyens? Nous acceptons des textes tout au long de l'année! Faites-nous parvenir vos idées à l'adresse suivante, avant le 10 juin 2025 pour l'édition juillet / août 2025 du journal municipal : communications@saintmarcelderichelieu.ca



« Que vous soyez passionnée ou passionné par les affaires municipales, porteuse ou porteur de projets susceptibles d'influencer positivement votre communauté, ou que vous souhaitiez transformer votre attachement pour votre coin en engagement concret pour votre collectivité, vous avez ce qu'il faut pour faire le saut en politique municipale! »

Le MAMH organise des séances d'information virtuelles afin d'en apprendre davantage sur le fonctionnement du conseil municipal et d'une municipalité. Les prochaines séances pour la région de la Montérégie sont : le 13 mai à 18 h 30, le 21 mai à 18 h 30 et le 24 mai à 10 h.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, cliquer ici, dérouler la page et consulter la [Région 16 - Montérégie](#) :

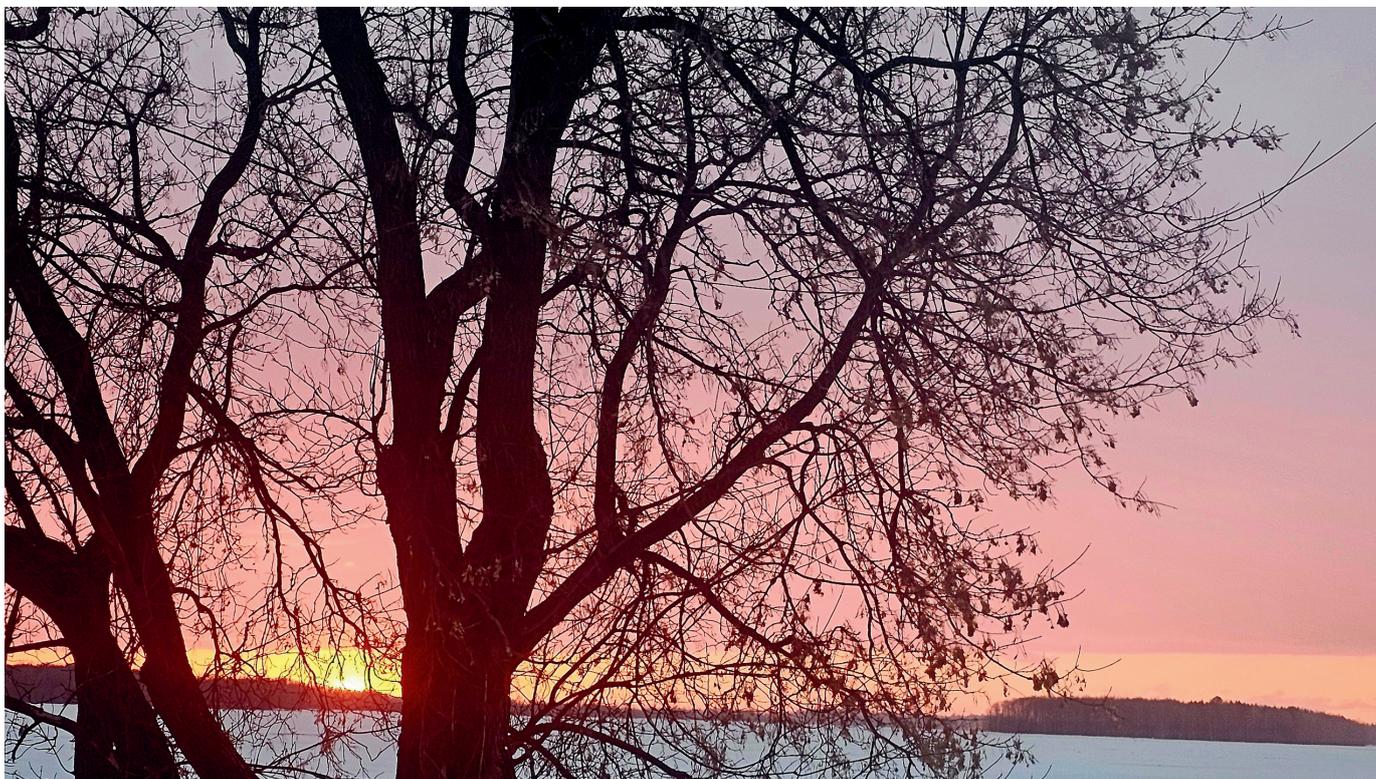
- <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025/seances-information>

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter :

- la page Facebook du [Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec - MAMH](#) : <https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation>

Québec 

Nos collaborateurs



Photographe : Sherri Burchill

Merci Sherri! Le soleil qui se couche sur Saint-Marcel-de-Richelieu est féérique.



La Médaille du couronnement du roi Charles III

Le 18 mars 2025, Madame Nicole Robidoux Beauchamp, bibliothécaire ainsi que Monsieur Robert Beauchamp, ancien maire de Saint-Marcel-de-Richelieu de 2017-2021, ont reçu la **Médaille du couronnement du roi Charles III**. Cette distinction souligne leur infatigable engagement au sein de leur communauté locale, régionale, provinciale et nationale. Mme et M. Beauchamp ont été désignés par la **Croix-Rouge canadienne** pour plus de 30 ans de bénévolat et d'engagement.

Cette médaille, fabriquée par la Monnaie royale canadienne, a été créée pour marquer le couronnement de Sa Majesté le roi Charles III, qui a eu lieu le 6 mai 2023. Il s'agit de la première médaille commémorative canadienne marquant un couronnement.

C'est le Bureau du secrétaire de la gouverneure générale du Canada qui est responsable de gérer le programme de la **Médaille du couronnement du roi Charles III**. Celle-ci a été décernée à 30 000 individus méritants de tous âges et de tous horizons, dont à peu près 6 500 dans la Province au Québec.

Pour nos humbles récipiendaires, le bénévolat a toujours une constante dans leur vie. Leur contribution, à Saint-Marcel-de-Richelieu et ailleurs au Canada, est irremplaçable et importante.

À leur grand émoi, ils ont aussi appris qu'ils recevront, au mois de juin, la plus grande distinction de la **Croix-Rouge canadienne** : l'**Ordre de la Croix-Rouge**.

*Avec gratitude,
nous vous félicitons!*

Nous vous remercions de votre précieux service qui favorise le bien-être de chaque personne de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, et de tant d'autres.



Pour plus d'information sur la **Médaille du couronnement du roi Charles III** :

Site Web de la gouverneure générale du Canada : <https://www.gg.ca/fr/distinctions/distinctions-canadiennes/repertoire-des-distinctions-honorifiques/medailles-commemoratives/la-medaille-du-couronnement-du-roi-charles-iii>

Site Web du Gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/medailles/medailles-tableau-index/medaille-du-couronnement-du-roi-charles-iii.html>

Encan de l'école Saint-Hugues - Saint-Marcel

Grâce à la première soirée Encan au profit de l'école Saint-Hugues - Saint-Marcel, les membres de l'organisme de participation des parents (OPP) ont amassé plus de 6000\$ pour les collations santé des élèves des deux immeubles à tous les mois pour l'année scolaire 2025-2026. Depuis plusieurs années, les parents de l'OPP organisent des campagnes à cet effet.

Vendredi, le 4 avril 2025, trente-sept lots ont été mis à l'encan, en plus d'un tirage « moitié-moitié » au Centre communautaire de Saint-Marcel-de-Richelieu.

L'offre de ces collations est une opportunité pour les élèves de découvrir de nouveaux aliments et de nouvelles saveurs, et de goûter aux aliments d'ici. Elle optimise aussi les apprentissages des enfants qui auront le ventre plein.

Ces collations sont, entre autres, du fromage, des fruits, des légumes, de l'houmous, du tofu et des smoothies.

Le succès de l'encan annonce probablement une deuxième édition l'année scolaire 2026-2027!



SOIRÉE ENCAN
DE L'ÉCOLE SAINT-HUGUES-SAINTE-MARCEL
VENDREDI LE 4 AVRIL
À L'ÉGLISE DE SAINT-MARCEL DE RICHELIEU

Ouverture des portes à 17 h
l'encan débutera à 18 h 30

30 partenaires
Massage, entraînement,
spectacle, beauté,
location chalet...
tous les détails ici 

Bienvenue à tous!

Vente de hot-dogs, breuvages et plus....
Argent comptant



Tous les profits serviront à financer des collations saines pour tous les élèves de l'école pour l'année scolaire 2025-2026



BANCS DE L'AMITIÉ

AU PARC-ÉCOLE ET DEVANT L'ÉGLISE

Printemps 2025

Les élèves et le personnel de l'école sont très heureux de vous annoncer l'installation de deux bancs de l'amitié dans notre municipalité.

Qu'est-ce qu'un banc de l'amitié?

C'est un espace identifié où les personnes qui se sentent seules peuvent aller pour signifier aux autres qu'elles ont envie de compagnie. Les gens qui remarquent les personnes seules peuvent donc ainsi aller leur proposer de se joindre à eux ou aller discuter avec celles-ci.

Les deux bancs ont été restaurés par la brigade de l'amitié comprenant des élèves de la maternelle à la 6e année.



Quelle touchante initiative de la brigade de l'amitié de l'école Saint-Marcel!

Merci à vous tous!

Les articles suivants ont été rédigés par nos jeunes collaborateurs de l'école Saint-Marcel. Nous avons reçu 7 textes sur des thèmes choisis par nos avides auteurs de la classe de Mme Véronique Marcil : 4 de ceux-ci ont été publiés dans l'édition mars-avril du journal municipal.

Nous remercions chaleureusement nos intrépides journalistes!

Nager pour survivre

Les élèves de 3e à 6e année sont allés suivre la formation Nager pour survivre. Cette formation est possible grâce à la contribution de la Société de sauvetage. Nager pour survivre avait lieu les 8 et 9 janvier. L'activité dure trois heures. Il y avait trois aptitudes à développer : culbuter dans l'eau pour s'orienter, nager sur place une minute après tu vas nager 25 mètres aller-retour pour faire 50 mètres. C'est pour simuler un accident aquatique : tomber dans l'eau, revenir à la surface, nager sur place pour se situer et nager jusqu'à la rive.

Tout au long de la formation, il y a des activités difficiles pour travailler les différentes aptitudes. La première activité est une petite course à relais avec un anneau enroulé à notre bras. Il faut traverser la piscine pour aller chercher une figurine de styromousse. La deuxième activité est le jeu « bulldog couleur » dans l'eau et un autre jeu appelé « quelle est l'heure, monsieur le loup. » Il fallait aussi pratiquer nos roulades hors de l'eau et dans l'eau.

Équipement nécessaire: casque de bain, une veste de flottaison individuelle, maillot de bain. La profondeur de la piscine fait quatre mètres et 25 mètres de longueur.

Ça peut servir à faire de la nage artistique, pour le bateau, la chaloupe, le canot... C'est très utile pour les enfants et les adultes qui tombent par accident dans l'eau. Merci à la Société de sauvetage de nous avoir fait vivre l'expérience de nager pour survivre.

Texte écrit par Ozack et Thomas

Les livres du mois

par Félix Duval et Alexy Gagnon



Public : Enfant

Titre : **Le facteur de l'espace**

Auteur : **Guillaume Perreault**

Catégorie : Bande-dessinée comique

Si tu aimes l'aventure, le livre serait un bon titre pour toi. Bob le facteur tente de faire ses livraisons dans l'espace, mais il lui arrive toute sorte de mésaventures. C'est très rigolo. Il y en a trois tomes.

Ce livre est disponible à la bibliothèque de l'école et de la municipalité.

Les périodes « Je m'entreprends »

Depuis le début de l'année, les élèves vivent des séquences d'activités visant à développer des compétences du profil de sortie de programme d'entrepreneuriat de l'école. Ce sont des activités qui regroupent des jeunes de tous les niveaux auxquelles les élèves s'inscrivent pour une durée de 6 à 8 semaines.

Les périodes « Je m'entreprends » d'avant Noël étaient :

- Création de corridor et de cour actifs,
- Exploration de comestibles différents (champignons, insectes),
- Périodes qui roulent,
- Création de bancs de l'amitié.



La période qui roule est une période sportive qui consiste à te fixer un ou des objectifs pour travailler sur un engin qui roule (vélo, trottinette...). On allait à [La cabane sportive](#) ou on prenait le matériel du gymnase. Dans les périodes de dégustation de comestibles, les élèves ont, entre autres, fait pousser des champignons, ils ont cuisiné avec de la poudre de grillon. Les jeunes qui ont travaillé sur les corridors actifs et la cour active ont conçu plusieurs jeux appliqués au sol pour favoriser l'apprentissage dans le mouvement. Et finalement, la dernière équipe a travaillé sur la création de deux bancs de l'amitié pour réduire la solitude. Un banc sera installé sur la cour de l'école et l'autre devant l'église au printemps.

Nos activités à venir sont la danse, création avec des objets recyclés, écriture d'un journal du monde et un projet d'accueil des autres générations à l'école : St-Marcel ouvre ses portes.

Texte écrit par Kaleb et Alex



Public : Adulte

Titre : **Déjouer l'avenir**

Auteur : **Kerbie V. Messier**

Catégorie : Romance

Cette histoire raconte l'histoire d'un joueur de hockey qui a des problèmes et d'une jeune femme qui doit quitter sa maison rapidement. Ils se retrouvent par erreur au même endroit. Tu aimeras ce livre si tu aimes la romance. Il y a 4 tomes dans cette collection **Game night**, mais les livres n'ont pas été écrits par la même personne.

Celui-ci a été écrit par une autrice qui vient de St-Marcel-de-Richelieu.

Comment prévenir l'exploitation financière?

Le 20 mars 2025, la Caisse Desjardins des Chênes, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Marcel de Richelieu, a présenté le rendez-vous :

« *Maître de sa vie et de ses biens* ».

De plus en plus, l'avancement de la technologie et de l'intelligence artificielle nous rend plus vulnérable à la fraude.

Cet atelier d'une heure visait donc à mieux s'outiller et de se prémunir contre la fraude et l'exploitation financière.

Quelques statistiques :

En 2021 (données les plus récentes disponibles) :

- 1928 plaintes en matière de fraude sentimentale au Canada;
- 18,5 millions de dollars volés;
- Moins de 5% de la totalité des victimes d'arnaques signalent leur expérience à la police.

Source : Centre antifraude du Canada (CAFC) et Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ)



De gauche à droite : Mme Annick Gauthier, Conseillère, gestion de patrimoine et M. François Dubé, Conseiller, Gestion de patrimoine et Mme Marie-Pier Racine, Adjointe administrative

Mais, saviez-vous que vous pourriez être victime de ce qui se nomme de la maltraitance matérielle et financière?



Exemples de maltraitance matérielle ou financière :

« Obtention ou utilisation frauduleuse, illégale, non autorisée ou malhonnête des biens ou des documents légaux de la personne, absence d'information ou mésinformation financière ou légale. »

(Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées)

Les animateurs ont présenté de façon participative les types d'exploitation financière sous forme de vidéo suivi de questions et réponses.

Chantage affectif

Arnaque amoureuse

Usage abusif d'une procuration

Utilisation inappropriée de votre carte de paiement

Signature sous pression

Vol de biens ou d'argent

Vous pouvez visionner les vidéos sur le site Web de Desjardins :

<https://www.desjardins.com/particuliers/projets-evenements/retraite/je-profite/exploitation-financiere/index.jsp>

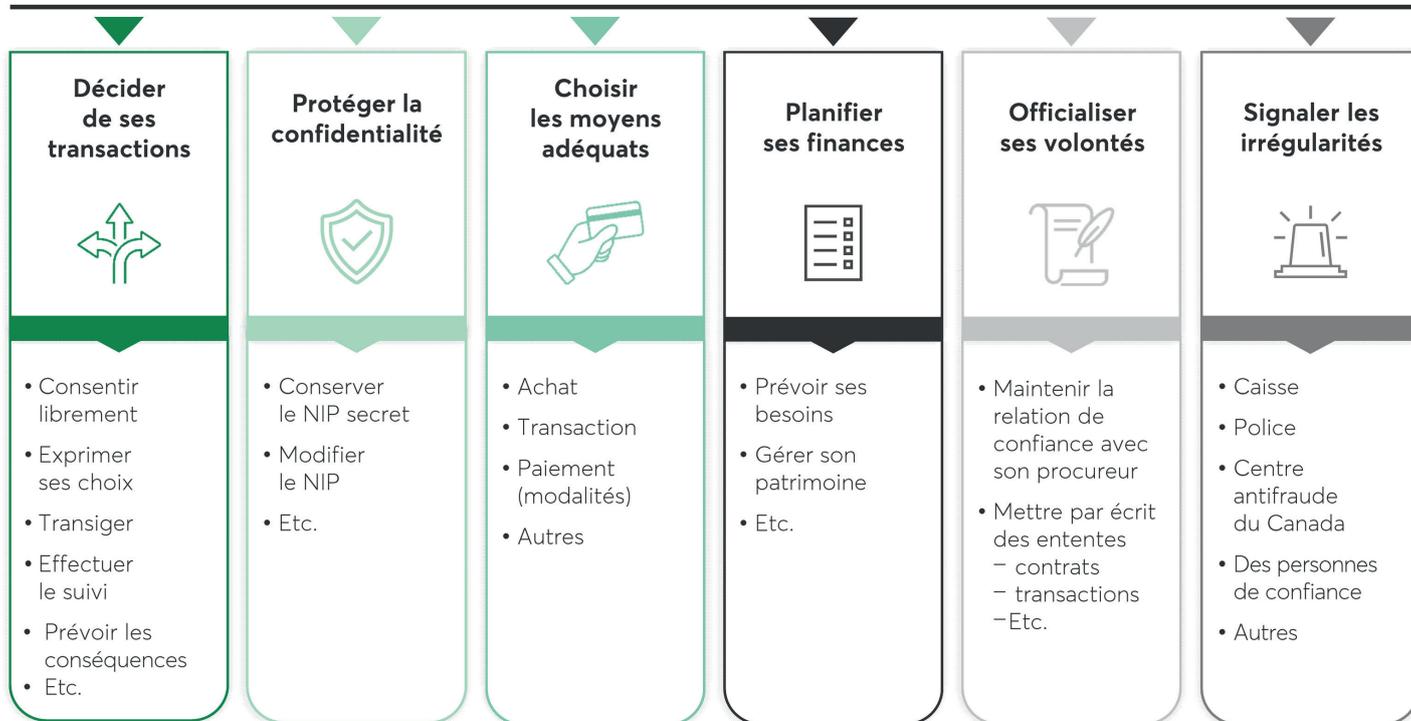
Comment prévenir l'exploitation financière?

AIDE-MÉMOIRE | Activité de sensibilisation « Prévenir l'exploitation financière »

Maître de sa vie et de ses biens



Exemples d'actions pouvant contribuer à prévenir l'exploitation financière



www.desjardins.com/abus-financiers

Le mot d'ordre est : si vous avez un doute, appelez votre institution financière!

Faites confiance à vos instincts.

Pour tous les détails au sujet du programme : www.desjardins.com/abus-financiers

Dépliant Maître de sa vie et de ses biens, Agir contre l'exploitation financière : <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/f05-q30126-depliant-maitre-vie-biens-f.pdf>

Ressources de soutien:

- Votre caisse ou le 1-800-CAISSES
- Une personne de confiance comme un parent, un ami, un travailleur social, un médecin ou un policier
- Un intervenant, comme la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés : <https://lignemaltraitance.ca/fr> ou 1-888-489-2287

Pour signaler la fraude, appelez le Centre antifraude du Canada : 1-888-495-8501

Nous remercions la Caisse Desjardins Des Chênes et Mme Gauthier, Mme Racine et M. Dubé.

Saint-Marcel en humour

Un samedi soir tout en humour!

Le 29 mars 2025, plus de 130 personnes se sont réunies pour la troisième édition de **Saint-Marcel en humour**.

Cet événement a été organisé par le Comité des Loisirs de Saint-Marcel en partenariat avec la Caisse Desjardins Des Chênes.

Les convives ont partagé un délicieux et copieux souper spaghetti préparé par le traiteur **Les Festins Gitans**.

Par la suite, Monsieur Marko Métivier, humoriste, a livré avec énergie un spectacle d'une heure et demie. Conteur de talent, il a révélé une multitude d'anecdotes à propos de sa vie de célibataire, de son rôle de père et celui d'ami / joueur (ou plutôt témoin) de golf.



Nous remercions Mme Ingrid Danis, les membres du Comité des Loisirs ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette soirée divertissante.

Nous remercions aussi la générosité de M. Marko Métivier.

Et bien sûr, nous vous remercions cher public qui êtes venus en si grand nombre.



De gauche à droite : Mesdames Isabelle Houle, Mélanie Hardy et Ingrid Danis, Comité des Loisirs de Saint-Marcel

Nos lieux communautaires

Vente d'un meuble dans la Sacristie

Après l'encan de la Fabrique Saint-Marcel en janvier, un important morceau de son histoire est toujours en vente au Centre communautaire : ce magnifique meuble de sacristie. Nous acceptons toutes les offres! S'il vous plaît nous la faire parvenir avant le 20 mai. Pour plus d'informations, appeler le bureau municipal.



Location du Centre communautaire

Contactez-nous pour louer le Centre communautaire pour vos évènements!

Voici la page dédiée à celle-ci sur le site Web de la municipalité : <https://saintmarcelderichelieu.ca/salle-municipale.wfs>.

Vous y trouverez des visites virtuelles de chaque pièce du Centre communautaire : la grande salle, la sacristie et la cuisine. Veuillez noter que ces photos ont été prises avant l'encan et les changements.

Pour plus d'informations à propos de la location, vous pouvez nous rejoindre :

par téléphone au 450 794-2832, poste 7

ou

par courriel à communications@saintmarcelderichelieu.ca.

Participez aux **CUISINES COLLECTIVES** de La Moisson Maskoutaine



Cuisinez des plats équilibrés et variés en apprenant des techniques de cuisine.

-  Cuisinez 4 plats en 4 heures
-  Rencontrez de nouvelles personnes
-  Soyez épaulés par des animatrices compétentes

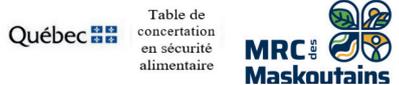
Savourez les cuisines collectives 1 fois par mois au coût de 20\$ chacune dans votre centre de loisirs près de chez vous!

Pour vous inscrire:

En ligne: <https://lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/nos-cuisines/>

Par courriel: m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Par téléphone: 450-261-1110 au poste 226 ou 227.



Les Cuisines collectives

Joignez-vous aux ateliers de **Cuisines collectives de La Moisson Maskoutaine** qui se poursuivent jusqu'en novembre 2025. Ceux-ci se déroulent dans la cuisine du Centre communautaire de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Cette activité qui s'adresse à tous vous permet d'économiser de l'argent, du temps et elle vous permet de faire de nouvelles rencontres, de briser l'isolement, d'apprendre de nouvelles techniques de cuisine tout en adoptant une alimentation plus saine.

Vous pouvez vous inscrire en tout temps!

Inscrivez-vous par téléphone : 450-261-1110 poste 226 ou 227

ou

par courriel :

m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Site Web : [https://](https://lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/)

lamoissonmaskoutaine.qc.ca/cuisine-collective/

Votre bibliothèque



École Saint-Hugues - Saint-Marcel
Immeuble Saint-Marcel

488, Rue de l'École,
Saint-Marcel-de-Richelieu, Québec
J0H 1T0

Téléphone : 450-794-2832 poste: 6

Courriel : bibliotheque@saintmarcelderichelieu.ca

Horaire :

Les mardis soirs de 18h30 à 19h30
Les autres jours, sur rendez-vous seulement.

Responsable : Nicole Beauchamp

Cours de danse country



Depuis septembre 2024, des marcelloises se sont regroupées dans le Centre communautaire les mercredis soirs afin de partager un moment agréable au son de la musique et de leurs pas.

Pendant ces plusieurs mois, elles ont suivi des cours de danse country animés par JB Linedance. Ceux-ci se sont terminés le 9 avril 2025, date à laquelle cette magnifique photo des participantes a été prise après la dernière danse!

Pour plus d'informations et pour participer à des soirées dansantes :
<https://www.facebook.com/p/Jb-Linedance-61550198034573/>

La cabane sportive

circonflexe

Prêt-pour-bouger

La saison plus douce est enfin arrivée!

Vous pouvez emprunter des trottinettes, des Ezroller, des planches à roulettes ainsi que des casques et équipements de protection.

Quelques idées d'activités en famille et entres amis : un parcours de Disc Golf, une partie de soccer, de Pickleball, de Boardball, de Badminton et de Football.

Nous avons commencé à alimenter le catalogue en ligne avec les équipements d'hiver. Les autres suivront dans les prochaines semaines.

Pour consulter notre catalogue :

<https://pret-pour-bouger.ca/points-de-service/la-cabane-sportive-municipalite-de-saint-marcel-de-richelieu>

Comment pouvez-vous emprunter des équipement récréatifs et sportifs gratuitement dans votre municipalité?

Appelez au bureau municipal, du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h : (450) 794-2832!

La durée du prêt est d'1 semaine.

Vous pouvez aussi consulter, et même réserver certains équipements en ligne de d'autres points de service partout au Québec : <https://pret-pour-bouger.ca/>

Services pour notre environnement



« Un geste pour Mira
et la planète »

Depuis plus de 55 années, **Les Prés Verts M.B. Itée.** est un important producteur marcellois de gazon en plaques.

La satisfaction du client ainsi que la qualité de sa production sont au cœur des priorités de cette compagnie. En guise de prolongement de leur service, l'entreprise offre une nouvelle initiative aux citoyens de Saint-Marcel-de-Richelieu : la récupération de cartouche pour l'organisme **Mira**.

Dès maintenant, vous pouvez amener des cartouches au **bureau municipal!**

Nous les livrerons chez Les Prés Verts M.B. Itée.

Nous remercions
 **Les Prés Verts M.B. Itée**
pour cette initiative!



Saint-Hyacinthe, le 9 avril 2025

Bonjour,

En 2021, la MRC des Maskoutains a mis en place le **Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines** afin de protéger les cours d'eau de notre territoire.

Dans le cas qu'un cours d'eau soit présent sur votre propriété, une inspection des bandes riveraines pourrait avoir lieu cette année. Il est probable que des piquets de vois soient laissés sur place pour délimiter la bande riveraine de trois (3) mètres à respecter en zone de culture.

Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour la délimitation de vos bandes riveraines ou pour toute clarification concernant la réglementation sur les bandes riveraines, n'hésitez pas à faire appel à notre service sans frais d'accompagnement des rives.

Pour faire une demande d'accompagnement ou pour toute information en lien avec cette correspondance, contactez-nous par courriel à sectechniques@mrcdesmaskoutains.ca ou par téléphone au 450 774 3141, poste 3159.

Si vous prévoyez effectuer des travaux dans un cours d'eau ou une bande riveraine, nous vous recommandons au préalable de contacter votre municipalité, dans le but de vous éviter des pénalités.

En vous remerciant de votre intérêt porté envers la qualité des cours d'eau de notre territoire, nous vous souhaitons une bonne saison 2025!

Simon Giard, préfet, MRC des Maskoutains



**CARTOUCHES
RÉCUPÉRABLES**

Tous les modèles de marque Lexmark,
qu'ils soient d'origine ou recyclés



Les cartouches originales de



Tous les jets d'encre



**CARTOUCHES
NON RÉCUPÉRABLES**

Les modèles compatibles ou recyclés



Les marques maison
(Staples, Grand & Toy, etc.)

Les cartouches originales de



Tous les contenants de poudre
et tubes de plastique





JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Nous remercions M. Jean-Bernard Émond pour l'aide financière de 500\$ destinée à l'impression et l'envoi des éditions du journal de l'année 2025.



15 juin

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE
CONTRE LA MALTRAITANCE
DES PERSONNES ÂÎNÉES

*Agissons, parce qu'ensemble
on est plus forts que la maltraitance!*

Ligne téléphonique
Aide Abus Âînés

1 888 489-ABUS (2287)

www.aideabusaines.ca

#ChaquePersonneCompte

Votre
gouvernement

Québec 

Qui peut vous aider?

Quebec.ca/MaltraitanceAînés

<https://lignemaltraitance.ca/fr>

COMMISSION DES DROITS DE LA
PERSONNE ET DES DROITS DE
LA JEUNESSE

1 888 361-6477

CURATEUR PUBLIC

1 844 532-8728

URGENCE - POLICE

911

INFO-SOCIAL

811

Calendrier 2025

Séances ordinaires du conseil municipal débutants à 19h00

Article 148 *code municipale du Québec*

janvier 2025 1

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

février 2025 2

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

mars 2025 3

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

avril 2025 4

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

mai 2025 5

D	L	M	M	J	V	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

juin 2025 6

D	L	M	M	J	V	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

juillet 2025 7

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

août 2025 8

D	L	M	M	J	V	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

septembre 2025 9

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

octobre 2025 10

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

novembre 2025 11

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

décembre 2025 12

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
117 rue St-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu
450-794-2832

Ménage de printemps... de votre propriété

Votre conseil municipal vous incite à profiter de l'arrivée du printemps pour nettoyer vos terrains et faire le grand ménage.

Maintenir son terrain propre contribue à embellir notre espace de vie commun.

Tout propriétaire de terrain a la responsabilité de l'entretenir et de le maintenir propre. Après la fonte des neiges, parfois des surprises désagréables nous attendent : des déchets divers recouvrent le sol. Que ce soit un terrain vacant ou construit, résidentiel ou commercial, il faut le débarrasser de toutes nuisances telles que des herbes hautes, des broussailles, de la ferraille, des déchets ou des débris en tous genres. Entretenir sa propriété procure à l'ensemble de notre population un milieu de vie plus accueillant et agréable, mais également plus sécuritaire. Le civisme et l'embellissement nous concernent tous.

Ai-je besoin d'un permis pour...?

Feu à ciel ouvert

Avant d'allumer un feu à ciel ouvert, il est obligatoire de se procurer un permis de brûlage. Celui-ci est gratuit.

Pour effectuer une demande, vous devez contacter votre directeur adjoint du service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu :

M. Michel Brouillard au 450-278-5240.

La demande doit être effectuée au moins 3 jours ouvrables avant la date prévue de l'allumage.



Modification sur votre propriété

Avant de planifier vos travaux de construction ou de rénovation, avant d'installer une piscine dans votre cour, avant d'abattre ou de tailler un arbre sur votre propriété, il importe de prendre le temps de vérifier s'il est nécessaire de vous procurer un permis.

Pour l'obtention d'un permis, vous devez faire la demande à l'inspecteur en urbanisme **M. Gabriel Sévigny-Côté**, en complétant le formulaire prévu à cet effet.

Un formulaire remplissable de demande est disponible sur le site Internet, ou communiquez avec M. Sévigny-Côté pour connaître la réglementation municipale 450-794-2832 poste 2. Vous pouvez aussi lui écrire au inspecteur@saintmarcelderichelieu.ca.

Demande de permis sur notre site Web : <https://saintmarcelderichelieu.ca/demande-de-permis.wfs>

Il est possible que cette demande requiert un plan de cadastre ou un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre si une des constructions existent sur le terrain. Dans certain cas, un croquis pourrait vous être demandé par la municipalité, avant l'approbation des travaux.

Ai-je besoin d'un permis pour...?

Voici un extrait des interventions régies du *Chapitre 5 : Certificats d'autorisation* à page 5-1 du *Règlement d'urbanisme*, numéro 20-442 (<https://saintmarcelderichelieu.ca/publicplugindata/ZoneEdit/filelistdocumentsetreglementswwsreglements/>) :

« 5.2 INTERVENTIONS RÉGIES

Quiconque veut réaliser l'une ou l'autre des interventions suivantes doit soumettre une demande et obtenir au préalable, un certificat d'autorisation à cet effet émis par l'inspecteur avant de réaliser l'intervention. Sur l'ensemble du territoire municipal un certificat d'autorisation est requis pour :

a) réparer une construction.

Cependant, il n'est pas obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation pour des travaux de réparations mineures lorsqu'il s'agit de remplacer certains éléments détériorés par des éléments identiques, de même nature ou équivalents, lorsque ces travaux n'ont pas pour effet de modifier la superficie d'implantation ou le volume de la construction ou d'en changer substantiellement l'aspect extérieur.

Par exemple, un certificat d'autorisation n'est pas requis pour réaliser les interventions suivantes :

- installer des gouttières;
- remplacer le revêtement du toit par un matériau du même type;
- réparer le soffite;
- refaire une galerie, suivant les mêmes dimensions (sans changer les garde-corps);
- réparer les garde-corps;
- apposer le crépi sur une fondation;
- réparer les fissures dans une fondation;
- refaire les joints de briques;
- installer ou réparer un drain français;
- changer les briques abîmées (sans remplacer la majorité des briques sur un mur);
- réparer une cheminée;
- installer un revêtement de plancher;
- réparer une clôture (sans en modifier la hauteur ni la localisation).

b) installer une piscine creusée ou hors terre, permanente ou saisonnière;

c) déplacer un bâtiment;

d) démolir un bâtiment;

e) changer l'usage ou la destination d'un terrain ou d'une construction;

f) construire, installer ou modifier une affiche, une enseigne ou un panneau-réclame;

g) procéder à l'abattage d'arbres dans le cas d'une intervention régie par le présent règlement;

h) installer un bâtiment temporaire, autre qu'un abri d'auto saisonnier;

i) réaliser tout ouvrage sur les rives ou le littoral d'un cours d'eau;

j) mettre en place une clôture ou un muret ou planter une haie;

k) procéder à l'installation d'une éolienne;

l) exploiter une gravière ou une sablière;

m) procéder à l'enlèvement d'une butte de sable à des fins de mise en culture du sol;

n) effectuer des travaux de remblai, déblai;

o) procéder à une intervention située dans une zone potentiellement exposée aux glissements de terrain. »

Afin de confirmer ou de valider si vous devez demander un permis ou pas, nous vous suggérons fortement de communiquer avec
M. Gabriel Sévigny-Côté, inspecteur en urbanisme.

MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!



LA GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES,
UNE RESPONSABILITÉ
COLLECTIVE!

MODALITÉS DES COLLECTES

Les collectes s'effectuent de 7 h à 19 h. Les bacs doivent être placés en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir) seulement à compter de 19 h, la veille de la collecte.

- Aucun déchet placé à côté du bac gris ou noir ne sera ramassé.
- Les résidus domestiques doivent obligatoirement être placés dans des bacs roulants conformes et ne doivent jamais être déposés dans les bacs de matières récupérables ou organiques fournis par la municipalité.

ATTENTION : Les cendres représentent un risque élevé d'incendie et ne doivent pas être déposées dans les bacs. Chaque année, elles donnent naissance à de nombreux foyers d'incendie. Il est recommandé d'en disposer directement sur le terrain.

L'industrie, le commerce ou l'institution qui désire bénéficier des services de collecte des matières résiduelles offerts par la Régie peut y adhérer en contactant sa municipalité (certaines restrictions s'appliquent).

Pour de plus amples informations et une liste détaillée des matières admissibles, consultez le www.riam.quebec.com

AUTRES SERVICES



Écocentres (mi-avril à fin novembre)

Saint-Hyacinthe

1880, rue Brouillette, du vendredi au dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30
Les remorques de plus de 4 pi X 8 pi ne sont pas acceptées.

Acton Vale

68, rue Noël-Lecomte, samedi et dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30
Les remorques de plus de 5 pi X 10 pi ne sont pas acceptées.

Gros rebuts (3 collectes par année)

Objets d'usage domestique trop gros pour être placés dans le bac, déposés en bordure de rue, la veille de la collecte.

Ramassés le jour prévu au calendrier, entre 7 h et 19 h.

Les petits résidus, même déposés dans des sacs ou des boîtes, les matériaux de construction, les résidus informatiques et électroniques ne sont pas acceptés.

Terre et branches

1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe
Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 15
Le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15

Résidus domestiques dangereux

Les samedis 24 mai et 6 septembre
900, rue Turcot, Saint-Hyacinthe, de 8 h 30 à 16 h 30

Le samedi 13 septembre
940, rue du Centre, Saint-Jude, de 7 h 30 à 11 h
1505, 3e Avenue, Acton Vale, de 13 h à 16 h 30

Vidange des installations septiques

Aux deux ans, de mai à octobre, selon le circuit déterminé par la Régie.
Il est important de maintenir vos coordonnées à jour à la Régie.

Dégager entièrement les couvercles pour éviter des frais de déplacement inutile.

Pour toute question ou commentaire, veuillez communiquer avec la Régie au 450 774-2350 ou consulter le site Internet <https://www.riam.quebec/>

CALENDRIER 2025

LA PRÉSENTATION, SAINT-BARNABÉ-SUD, SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE, SAINT-HUGUES, SAINT-JUDE, SAINT-LOUIS, SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU ET SAINT-SIMON

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
[D L M M J V S]	[D L M M J V S]	[D L M M J V S]	[D L M M J V S]
1 ^R 2 ^R 3 4 5 6 7 8 ^U 9 ^U 10 11 12 13 14 15 ^R 16 17 18 19 20 21 22 ^U 23 24 25 26 27 28 29 ^R 30 31	1 2 3 4 5 ^U 6 ^U 7 8 9 10 11 12 ^R 13 14 15 16 17 18 19 ^U 20 21 22 23 24 25 26 ^R 27 28	1 2 3 4 5 ^U 6 ^U 7 8 9 10 11 12 ^R 13 14 15 16 17 18 19 ^U 20 21 22 23 ³⁰ 24 ³¹ 25 26 ^R 27 28 29	1 ^U 2 ^U 3 ^U 4 5 6 7 8 9 ^R 10 ^R 11 12 13 13 14 15 16 ^U 17 ^U 18 19 20 21 22 23 ^R 24 ^R 25 26 27 28 29 30 ^U
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
[D L M M J V S]	[D L M M J V S]	[D L M M J V S]	[D L M M J V S]
1 ^U 2 3 4 5 6 7 ^R 8 ^U 9 10 11 12 13 14 ^U 15 ^U 16 17 18 19 20 21 ^R 22 ^R 23 24 ^U 25 26 27 28 ^U 29 ^U 30 31	1 2 3 4 ^R 5 ^U 6 7 8 9 10 11 ^U 12 ^U 13 14 15 16 17 18 ^R 19 ^U 20 21 22 23 24 25 ^U 26 ^U 27 28 29 30	1 ^R 2 ^U 3 ^U 4 5 6 7 8 9 ^U 10 ^U 11 12 13 14 15 16 ^R 17 ^U 18 19 20 21 22 23 ^U 24 ^U 25 26 27 28 29 30 ^R 31 ^U	1 2 3 4 5 6 ^U 7 ^U 8 9 10 11 12 13 ^R 14 ^U 15 16 17 18 19 20 ^U 21 ^U 22 23 24 ³¹ 25 26 27 ^R 28 ^U 29 30
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
[D L M M J V S]	[D L M M J V S]	[D L M M J V S]	[D L M M J V S]
1 2 3 ^U 4 ^U 5 6 ^U 7 8 9 10 ^R 11 ^U 12 13 ^U 14 15 16 17 ^U 18 ^U 19 20 21 22 23 24 ^R 25 ^U 26 27 28 29 30	1 ^U 2 ^U 3 4 5 6 7 8 ^R 9 ^U 10 11 12 13 14 15 ^U 16 ^U 17 18 19 20 21 22 ^R 23 ^U 24 25 26 27 28 29 ^U 30 ^U 31	1 2 3 4 5 ^R 6 ^U 7 8 9 10 11 12 ^U 13 ^U 14 15 16 17 18 19 ^R 20 ^U 21 22 23 ³⁰ 24 25 26 ^U 27 ^U 28 29	1 2 3 ^R 4 ^U 5 6 7 8 9 10 ^U 11 12 13 14 15 16 17 ^R 18 19 20 21 22 23 24 ^U 25 ^U 26 27 28 29 30 31 ^R

D Déchets
 R Matières récupérables
 U Matières organiques
 F Férié
O Collecte des gros rebuts (La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude)
O Collecte des gros rebuts (Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Simon)

O Collecte des résidus domestiques dangereux (pour les lieux de collecte, voir la section AUTRES SERVICES ou le SITE INTERNET DE LA RÉGIE)

Les bacs verts, bleus et bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.